La cent cinquante deuxième assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) a été tenue au Centre Mont-Royal, Théâtre Symposia, à Montréal, au Québec, le 4 avril 2019. L'Honorable John Manley, président du Conseil, ouvre la séance à 9 h 30 (HAA).

Le président déclare que l'avis de convocation à l'assemblée a été dûment distribué aux actionnaires inscrits et que le quorum est atteint. Il déclare que l'assemblée annuelle des actionnaires est dûment constituée pour être tenue.

Le président souhaite la bienvenue aux actionnaires et invités et signale que l'assemblée est webdiffusée en direct en français et en anglais. Il informe les actionnaires et fondés de pouvoir qu'ils auront la possibilité de poser des questions sur les activités de la Banque CIBC plus tard au cours de l'assemblée et invite les actionnaires participant à l'assemblée par Internet à poser des questions par courriel.

Le président présente ses collègues sur la scène : M. Victor Dodig, président et chef de la direction et Mme Michelle Caturay, première vice-présidente, secrétaire générale et avocate générale associée, qui agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Le président présente ensuite les candidats à l'élection aux postes d'administrateurs. Le président reconnaît M. Ron Tysoe, qui ne se représente pas à la réélection au conseil d'administration, ayant atteint la durée maximale de 15 ans de son mandat. Le président remercie M. Tysoe pour ses contributions au conseil et à ses comités et pour son service dévoué à la CIBC.

Le président désigne M^{me} Charito de Vera et M^{me} Jennifer Anderson de la Société de fiducie AST (Canada), agent des transferts d'actions de la Banque CIBC, pour agir à titre de scrutatrices de l'assemblée.

Le président fait renvoi au Code de procédure de la Banque CIBC pour les assemblées des actionnaires, qui a été fourni aux actionnaires dans la salle.

Le président indique que le vote sur toutes les questions se fera par scrutin secret et que les résultats du vote seront disponibles à la fin de l'assemblée.

Présentation des états financiers annuels et du rapport des auditeurs

Le président présente à l'assemblée les états financiers annuels de la Banque CIBC et le rapport des auditeurs pour l'exercice terminé le 31 octobre 2018, qui ont été postés aux actionnaires le 13 mars 2019.

Observations du président et chef de la direction

M. Dodig prend la parole. Le texte complet des observations de M. Dodig peut être consulté à la section des Relations avec les investisseurs sur le site www.cibc.com/francais.

Élection des administrateurs

Le président fait savoir que le Conseil a fixé à 15 le nombre d'administrateurs qui seront élus. Les 15 candidats désignés dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2019 sont : Brent S. Belzberg, Nanci E. Caldwell, Michelle L. Collins, Patrick D. Daniel, Luc Desjardins, Victor G. Dodig, Linda S. Hasenfratz, Kevin J. Kelly, Christine E. Larsen, Nicholas D. Le Pan, l'honorable John P. Manley, Jane L. Peverett, Katharine B. Stevenson, Martine Turcotte et Barry L. Zubrow.

M. Louis-Pierre Dahito, spécialiste mobile en investissement, met en nomination chacune des 15 personnes qui se présentent au poste d'administrateur de la Banque CIBC, telles qu'énumérées dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2019, au titre d'administrateur de la Banque CIBC jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires où lorsque leurs successeurs sont élus ou nommés selon la première occurrence.

M^{me} Rosie Manolakas, chef d'équipe adjointe des gestionnaires, Solutions clients, a appuyé la motion.

Le président déclare la clôture des mises en candidature. Le président ouvre la discussion et demande ensuite de passer au vote par scrutin.

Nomination des auditeurs

Le président invite une proposition visant la nomination des auditeurs de la Banque CIBC. M. Carlo Ricciuto, directeur général, a proposé que le cabinet d'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. soit nommé à titre d'auditeurs de la CIBC jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires.

M^{me} Mariella Amoroso, analyste de la planification intrajournalière à court terme, a appuyé la motion. Le président ouvre la discussion et demande ensuite de passer au vote par scrutin.

Résolution de consultation sur la philosophie de rémunération des membres de la haute direction

Le président présente le point suivant à l'ordre du jour, c'est-à-dire une résolution de consultation sur la philosophie de rémunération des membres de la haute direction. Le président fait remarquer que le vote est consultatif et que le résultat n'engage pas le Conseil d'administration, mais que le Conseil et le Comité de la rémunération et des ressources du personnel de direction examineraient le résultat du vote lorsqu'il prendra en considération la rémunération des membres de la haute direction dans l'avenir.

M^{me} Biagina Mancini, spécialiste banques d'affaires régionales, a proposé que les actionnaires acceptent la philosophie de rémunération des membres de la haute direction dont il est question dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de la Banque CIBC en vue de l'assemblée annuelle des actionnaires 2019.

M. Jordan Cianci, leader, Risque d'affaires, a appuyé la motion.

Le président ouvre la discussion et demande ensuite de passer au vote par scrutin.

Propositions d'actionnaires

Le président fait savoir que le MÉDAC a présenté cinq propositions et que, après discussion avec la Banque CIBC, il a convenu de ne soumettre que deux de ses propositions au vote. À la demande du MÉDAC, les cinq propositions, les argumentaires à l'appui et les réponses de la Banque CIBC ont été inclus dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction. Le président invite M^{me} Dufresne à commenter les propositions du MÉDAC.

M^{me} Dufresne commente chacune des cinq propositions du MÉDAC et appuie la proposition n° 1 - divulgation du ratio de rémunération et la proposition n° 2 - création d'un comité de nouvelles technologies. M. Matthiew Dupuis appuie les motions. Le président remercie le MÉDAC et ouvre la discussion. Il demande ensuite de passer au vote par scrutin sur la proposition n° 1 et la proposition n° 2.

Période de commentaires

Le président ouvre la discussion pour les questions et commentaires. Le chef de la direction répond.

Résultats du scrutin

Le président reçoit le rapport préliminaire des scrutatrices sur les résultats du vote. M^{me} Caturay lit le rapport des scrutatrices devant l'assemblée. Les résultats du vote sont les suivants :

Sur l'élection des administrateurs, une majorité importante des voix exprimées à l'assemblée l'ont été en faveur de chacun des 15 candidats désignés dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2019, tel qu'il est précisé ci-après :

	EN		E	EN
CANDIDAT	FAVEUR	ABSTENTIONS	CANDIDAT FAV	/EUR ABSTENTIONS
Brent S. Belzberg	98,34 %	1,66 %	Christine E. Larsen 99,	78 % 0,22 %
Nanci E. Caldwell	88,61 %	11,39 %	Nicholas D. Le Pan 99,	60 % 0,40 %
Michelle L. Collins	99,77 %	0,23 %	John P. Manley 97,	31 % 2,69 %
Patrick D. Daniel	99,55 %	0,45 %	Jane L. Peverett 96,	23 % 3,77 %
Luc Desjardins	99,55 %	0,45 %	Katharine B. Stevenson 99,	19 % 0,81 %
Victor G. Dodig	99,61 %	0,39 %	Martine Turcotte 99,	72 % 0,28 %
Linda S. Hasenfratz	84,61 %	15,39 %	Barry L. Zubrow 99,	78 % 0,22 %
Kevin J. Kelly	99,81 %	0,19 %		

Nomination des auditeurs

EN	
FAVEUR	ABSTENTIONS
99.09 %	0.91 %

Résolution de consultation sur la philosophie de rémunération des cadres supérieurs

	FAVEUR	CONTRE	
	95,35 %	4,65 %	
	EN		
	FAVEUR	CONTRE	ABSTENTION
Proposition 1 : présentation du ratio de rémunération	7,05 %	92,95 %	868 440
Proposition 2 : création d'un comité des nouvelles technologies	2,89 %	97,11 %	1 096 408

ΕN

Le président déclare que :

 chacun des 15 candidats proposés aux postes d'administrateurs dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2019 est élu à titre d'administrateur de la

Banque CIBC jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou jusqu'à ce que son remplaçant soit élu ou nommé, selon la première des éventualités;

- le cabinet Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. est nommé à titre d'auditeurs de la Banque;
- la résolution de consultation sur la philosophie de rémunération des cadres supérieurs est adoptée;
- chacune des propositions d'actionnaires est rejetée.
 Le président fait remarquer que les résultats du vote finaux seront affichés sur le site
 www.cibc.com/francais puis déposés auprès des autorités en valeurs mobilières.

En l'absence d'autres questions, le président lève l'assemblée.

La secrétaire générale,

Le président du conseil,

of Many